



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUINZE,
L'an mil neuf cent soixante le 16 FEVRIER à 20 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 10.02.95

REVISION DU LOYER

Mr LE GOFF

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

EXCUSES : Marianne REEB. André ECORCHARD
ABSENTS : MM.

M. r Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier adressé par
Mr LE GOFF Jacky, locataire d'un local commercial au bâtiment GR1, situé à
la Zone industrielle.

Mr LE GOFF souhaite obtenir une revision de son loyer mensuel à la baisse.

(du 1er fev 92 au 31 janv 94 : loyer = 1000F/M) (depuis le 1 fevr 94 : loyer = 1600F/M)
Ce loyer avait été fixé lors de la signature du bail commercial, le 21 février
1992.

Le Conseil Municipal, compte tenu de l'état du local et qu'il n'est pas envi-
sagé d'y faire des travaux décide de revoir le loyer à la baisse.

En conséquence le loyer est ramené à 1000.00 F par mois à compter du 1er février
1994.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre PAUL.

